

LES ENTREPRISES DU VOYAGE



CONSEIL DES ORGANISATEURS DE CONGRES, SEMINAIRES, INCENTIVES, FOIRES & SALONS

Relevé de décisions de la réunion du 7 novembre 2017

Sont présents:

- Michel BENSADOUN
- Cyril BRUNSCHWIG (HRG)
- Roch GUILABERT (PRONY VOYAGES)
- Michelle LAGET-HERBAUT (VOYAGES C. MATHEZ)
- Isabelle RECH-FRANCIS (CWT France)
- Michel SLAMA (EQUATOUR VOYAGES)

Sont excusés :

- Laurent BAILLIEUL (NOREST VOYAGES)
- Pierre CREUZE (3B VOYAGES)
- Sylvie DELFORGE (ATMOSPHERE VOYAGES)
- Jean-Luc DUFRENNE (GENERATION VOYAGES)
- Françoise REVIL (SASU FOX TRAVEL)

Sont également présents :

- Valérie BONED
- Catherine BUQUET

Ordre du jour :

1. Propositions d'ateliers : dates et intervenants
2. Commentaires sur l'atelier TVA de Maître VIALANEIX
3. Salons MICE : propositions
4. Questions diverses

Michelle LAGET-HERBAUT, Présidente du Conseil, ouvre la séance à 11H00.

1. Proposition d'ateliers : dates et intervenants

Après un tour de table, il est décidé d'organiser un atelier, le mardi 16 janvier 2018 à 17H30 à 19H30/20H00 sur le thème des assurances sur le MICE : RCP et le risque financier : assurance risques d'opérations dont la solvabilité des prestataires à l'étranger et toute la partie responsabilité de l'agence sur des prestataires qui réservent au nom de l'agence.

Un assureur et un représentant des DMC en tant que témoin vont être invités à animer cet atelier.

Valérie BONED suggère d'associer à cet atelier les adhérents du CEAG (agences groupistes).

Michel BENSADOUN suggère un sujet à débattre : l'évolution du métier et où se trouve les marges. Quelles sont les sources de marge et de valeur ajoutée. Quelles sont les pistes permettant de dégager de la marge. Aujourd'hui une agence qui veut dégager de la marge ne peut plus se contenter de faire de l'assemblage, elle doit trouver des leviers pour augmenter ses marges.

2. Commentaires sur l'atelier TVA de Maître VIALANEIX

Valérie BONED l'appréciation de la définition du forfait juridiquement et fiscalement n'est pas la même.

Une note va être réalisée, qui sera transmise aux membres du Conseil, afin que chacun puisse la compléter de ses suggestions.

Les rescrits demandés auprès de l'administration fiscale :

Valérie BONED rappelle que lorsque la question est posée par une entreprise, la réponse de l'administration vaut pour l'entreprise.

Par contre, si les EdV posent la question, elle vaut pour l'ensemble des entreprises du secteur.

Les rescrits sont à disposition des adhérents auprès du service juridique. L'information est diffusée individuellement.

4. Salons MICE : propositions

Point non abordé.

5. Questions diverses

Jeux Olympiques 2024 à Paris

Après discussion, l'idée serait que les professionnels du tourisme puissent disposer d'un comptoir professionnel permettant d'accéder aux appels d'offres.

Michelle LAGET HERBAUT propose que les EdV sollicitent un rendez-vous avec le Président du Comité d'organisation des JO afin de savoir comment les agences de voyages peuvent être référencées sur les appels d'offres.

Michelle LAGET HERBAUT propose également d'intervenir auprès du Président de l'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME (Georges RUDAS).

Michel BENSADOUN suggère également que Michelle LAGET HERBAUT rencontre les représentants de l'UNIMEV (Union Française des Métiers de l'Événement).

Prochaine réunion : 19 décembre 2017 à 11H00.